



L'environnement et le cadre de vie : une priorité

Le Conseil national s'est préoccupé de la façon dont le gouvernement abordait la question de l'environnement

RÉUNI en session extraordinaire sous la présidence de M^e Jean-Charles Rey, le Conseil national a examiné en séance publique le budget rectificatif de l'Etat pour l'exercice 1990 (voir « Nice-Matin » du 27 octobre). Le gouvernement était représenté par S.E. M. Jean Ausseil, ministre d'Etat ; MM. Michel Eon, conseiller de gouvernement pour l'Intérieur ; Jean Pastorelli, conseiller de gouvernement pour les finances et l'économie ; Bernard Fautrier, conseiller de gouvernement pour les travaux publics et les affaires sociales ; Jean-Claude Riey, directeur du Budget et du Trésor.

Président de la commission des finances et de l'économie nationale, M^e Henry Rey a présenté le rapport de celle-ci, et il s'est préoccupé de la qualité de la vie proposée aux résidents.

"Les conseillers nationaux, a-t-il indiqué, ont réaffirmé sans ambiguïté, mais avec une insistance encore plus marquée que par le passé, leur volonté de voir le gouvernement définir une authentique politique de la qualité de la vie. Ils percevoient malaisément comment les contours de cette politique pourraient être clairement dessinés alors qu'il a été décidé presque arbitrairement de démonter certains services ou de les vider de leur substance.

"Ainsi le service de la circulation a-t-il vu certaines de ses compétences, et non des moindres, transférées au service de l'urbanisme et de la construction tandis qu'un certain nombre des missions de ce dernier sont dorénavant assumées par un service du contrôle technique et de la protection de l'environnement."

Le Centre scientifique : champ d'action réduit

"Simultanément, et sans que le Conseil national ait été précisément informé, a été créé un Office monégasque de l'environnement qui dépouille le Centre scientifique d'une part de ses responsabilités. Dans la confusion de ces modifications qui bouleversent la carrière de fonctionnaires et de chercheurs consciencieux, pour la plupart Monégasques, notre assemblée ne perçoit pas de ligne directrice convaincante. Elle attend donc que lui soient clairement exposées les fonctions respectives du service de la circulation, du service de l'urbanisme et de la construction, du service du contrôle technique et de protection de l'environnement, de l'Office monégasque de l'environnement, et du centre scientifique.

"Selon nous, il devient également indispensable de reconsidérer la circulation automobile dans son ensemble, fut-ce au moyen d'une étude globale. Il importe en effet de mettre un terme à l'asphyxie croissante qui menace des artères essentielles telles le boulevard du Jardin-Exotique ou la rue Grimaldi. En ce qui concerne Monte-Carlo, le Conseil national ne parvient pas à comprendre comment le rétrécissement des voies de circulation du boulevard des Moulins pourra faciliter l'écoulement du trafic.

"Notre assemblée s'est étonnée qu'au travers du rapport qu'elle avait adopté le 18 décembre 1989 sur le budget général, elle avait demandé au gouvernement de faire procéder sans délai aux

études qui s'imposent et de prescrire toute mesure utile au rétablissement d'une situation "exemplaire" au regard de certaines fumées polluantes au quartier de Fontvieille, la réponse gouvernementale à cette demande soit l'annonce du report de la date du début des travaux.

"Nous avons fait connaître, enfin, au gouvernement que l'amélioration de la qualité de la vie passait encore, selon nous, par des mesures aussi diverses que : l'affermissement de la lutte contre le bruit ; le renforcement de l'éclairage du domaine SBM à Monte-Carlo ; la réduction des circuits à l'aéroport de Nice pour les passagers en provenance de l'héliport de Monaco ; le développement de la desserte de Fontvieille par la compagnie des autobus ; le perfectionnement de la qualité des émissions diffusées par le réseau de télédiffusion. Nous espérons que sur ces points particuliers comme à l'égard des principes plus généraux, le gouvernement saura entendre le message que lui adresse notre assemblée. Il ne saurait en effet sous-estimer que c'est sur la qualité de la vie, aussi, que se forge le renom de notre pays".

Les changements affectant le Centre scientifique ont fait l'objet d'interventions complémentaires de la part de MM. Rainier Boisson et Pierre Crovetto qui ont souligné l'importance des missions de cet organisme et qui se sont inquiétés de l'avenir réservé à ses chercheurs. M. Jean Ausseil est intervenu pour les rassurer, indiquant que les recherches menées par le centre avaient été jugées trop dispersées et coupées des autres

initiatives internationales. Leur champ a donc été rétréci, tandis que les observations météorologiques et sismologiques sont désormais regroupées dans l'office monégasque de l'environnement, organisme à vocation plus administrative.

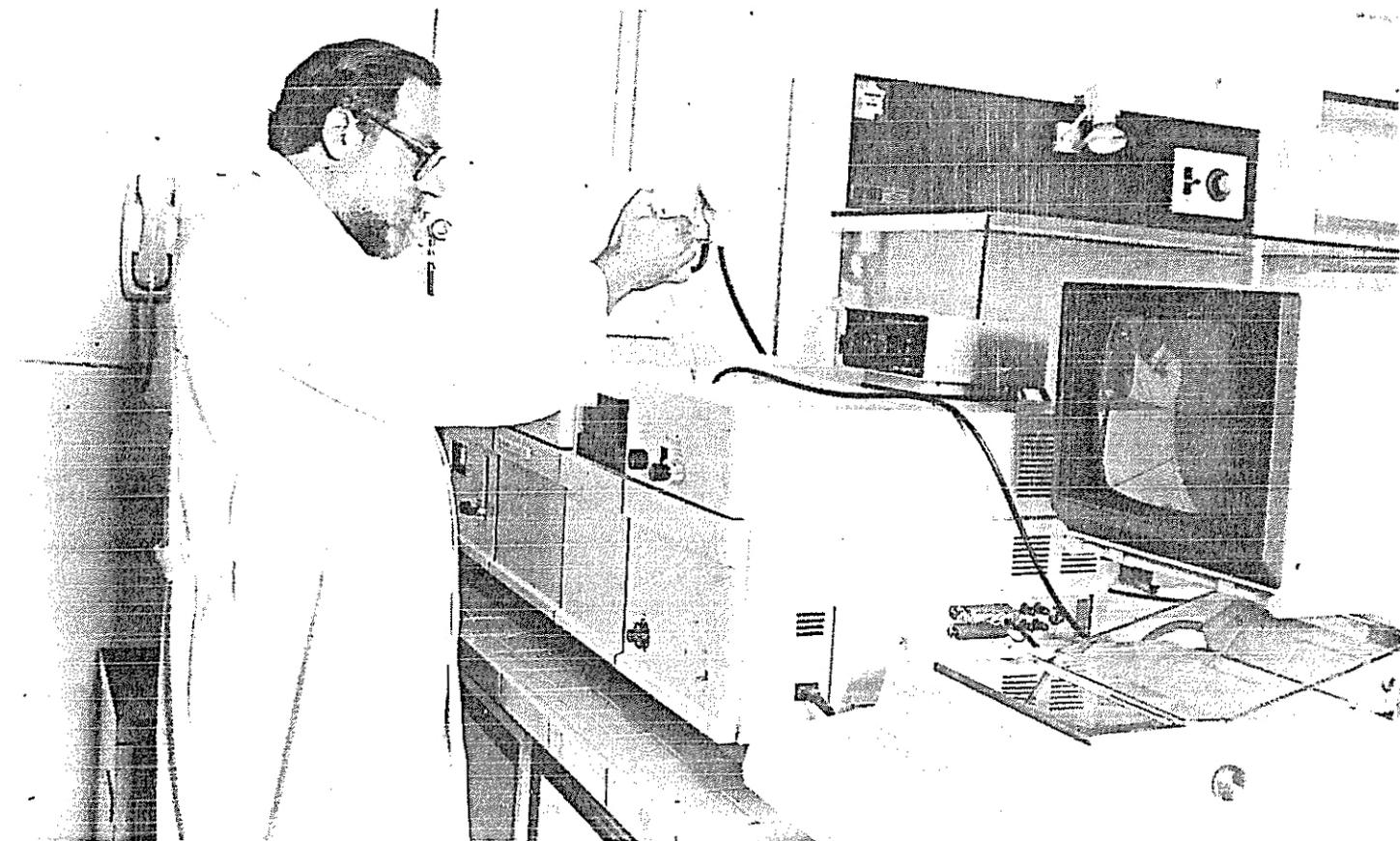
De toute façon, a dit le ministre, il s'agit d'une expérience d'un an qui ne sera reconduite que si elle donne satisfaction.

Auparavant, M. Bernard Fautrier avait indiqué que l'amélioration du cadre de vie, sorte de Sécurité sociale due aux habitants selon la formule de M. Jean-Louis Campora, était une priorité pour le gouvernement.

En conclusion de cet échange de vues, M^e Jean-Charles Rey a indiqué qu'à son avis, une concertation plus grande et préalable entre le gouvernement, le Conseil national, et les organismes intéressés permettrait certainement d'éviter de prendre des décisions provisoires. Un débat serait ainsi économisé, a fait remarquer le président de l'assemblée.

Etudes législatives : une autre dimension pour le service ?

Après une question de M. Guy Magnan sur la date à laquelle le centre de presse aurait de nouveaux locaux, date encore lointaine d'après le ministre d'Etat, MM. Principale et Henry Rey intervinrent pour manifester leur déception de voir le service du contentieux et des études législatives manquer d'un encadrement à la mesure de sa tâche. "Nos lois ne progressent pas, a dit M^e Henry Rey, et dans de nombreux domaines, il faut reconnaître que nous régressons. Nous avons



▲ Les laboratoires du Centre scientifique n'auront plus le même rôle.

(Photo René Briano)

du retard dans tous les domaines. Quelque soit le coût, il faut donc engager une "vedette".

M^e Jean-Charles Rey a également manifesté son agacement de voir la vacuité du service ne pas être comblée alors qu'elle était prévisible.

M. Jean Ausseil a fait part des efforts du gouvernement pour trouver une solution adaptée à ce problème.

Autres points évoqués : la revalorisation pour les retraités des prestations dentaires et de lunettes, pour laquelle M. Fautrier répondit à M. Valeri que, en ce qui concerne la vue, un

accord était signé, et que, pour les prothèses dentaires, des pourparlers étaient en cours, cela non seulement pour les retraités mais pour tout le monde ; au sujet des bourses d'études, M. Valeri ayant fait remarquer que de gros progrès avaient été réalisés mais qu'il restait un désavantage pour les étudiants les plus défavorisés, M. Eon s'est engagé à y remédier ; M^{me} Pouget-Pastor a indiqué que l'initiative du gouvernement de diffuser des agendas comportant des recommandations médicales auprès de la population scolaire avait été très bien accueillie ; M. Mourou a évoqué le pro-

blème de l'animation estivale, un problème auquel le gouvernement accorde beaucoup d'attention ; M^{me} Marie-Thérèse Escout-Marquet a fait part de son souhait de voir augmenter les effectifs de la maison d'arrêt et créer dans ce cadre un poste d'infirmier ; M. Magnan a signalé que les statuts de l'Association des taxis ne répondaient plus aux besoins et qu'il fallait en changer, opération dont M. Michel Eon a précisé qu'elle était en cours ; M. Magnan, toujours, a évoqué la question du plan de titularisation du personnel de l'hôpital, ainsi que le renforcement de l'aide à la famille, deux points sur lesquels

ils a obtenu des réponses satisfaisantes ; M^e Marquet s'est élevé contre l'élargissement du trottoir du boulevard des Moulins ; M^{me} Marie-Thérèse Escout-Marquet a demandé que des mesures soient prises pour augmenter la sécurité de la traversée de l'avenue Princesse-Grace à hauteur des travaux du Centre culturel et des expositions.

La question du logement a également été au centre des débats

(à suivre)

Compte-rendu de séance
J.-P. LANTHEAUME.